

3.5 Revenu salarial

Le **revenu salarial**, somme de tous les salaires nets perçus par un individu au cours d'une année donnée, intègre deux dimensions : le **salaires en équivalent temps plein** (EQTP), prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année mesuré en équivalent temps plein.

En 2014, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés du secteur privé et de la fonction publique s'élève à 20 670 euros. Cette moyenne recouvre des situations hétérogènes : les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial inférieur de 24 % à celui des hommes, les salariés à temps partiel ont un revenu salarial inférieur de 57 % à celui des temps complets. Le revenu salarial augmente avec l'âge jusqu'à 54 ans : celui des moins de 25 ans est en moyenne inférieur de 71 % à celui des 50-54 ans. En effet, les salaires moyens en EQTP des plus jeunes sont 42 % plus bas que ceux des 50-54 ans du fait notamment de leur moindre expérience professionnelle. En outre, l'insertion sur le marché du travail débute souvent en cours d'année, avec parfois des allers-retours entre emploi et chômage, ce qui se traduit, pour les plus jeunes, par un volume de travail plus faible de 49 % en moyenne. Le revenu salarial augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, les salariés diplômés de l'enseignement supérieur long ont un revenu salarial 2,4 fois supérieur à celui des non-diplômés. Cela correspond avant tout à des différences en termes de salaire en EQTP et, dans une moindre mesure, à des disparités de volume de travail.

Les cadres ont un revenu salarial annuel moyen de 40 460 euros, soit 2,6 fois celui des ouvriers et 2,9 fois celui des employés, en raison à la fois de salaires en EQTP plus élevés et d'un volume de travail plus important. Le revenu salarial est plus élevé en moyenne dans

la fonction publique que dans le secteur privé (+ 11 %), en raison du volume de travail plus important des salariés de la fonction publique (+ 12 %). En revanche, le salaire en EQTP est très légèrement plus faible dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Entre 1995 et 2009, le revenu salarial moyen de l'ensemble des salariés a augmenté de 0,7 % par an. Il diminue ensuite de 2009 à 2013 de 0,3 % par an en moyenne. Après quatre années de baisse, le revenu salarial moyen augmente entre 2013 et 2014 (+ 1,1 %). En interprétant les évolutions de revenu salarial d'une année sur l'autre, il faut garder à l'esprit que la composition de la population salariée change entre deux années. Entre 2009 et 2014, le revenu salarial moyen des hommes diminue de 0,2 % par an, tandis que celui des femmes augmente de 0,4 % par an en moyenne. Cela contribue à diminuer légèrement l'écart entre hommes et femmes.

Les revenus salariaux sont plus dispersés que les salaires en EQTP car ils prennent en compte les écarts de temps de travail. Les 10 % de salariés les moins bien rémunérés en 2014 perçoivent moins de 2 430 euros, les 10 % les mieux rémunérés plus de 36 720 euros, soit 15,1 fois plus (**rapport interdécile**, D9/D1). Les écarts entre la **médiane** et le 1^{er} **décile** (médiane/D1) est presque quatre fois plus élevé que le rapport entre le 9^e décile et la médiane (D9/médiane). La dispersion de revenu salarial est plus forte chez les femmes que chez les hommes, en particulier dans la moitié basse de la distribution. Elle est également plus forte chez les non-diplômés que chez les diplômés. Cela reflète la plus grande hétérogénéité des volumes de travail des femmes et des non-diplômés. ■

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales et contributions sociales (CSG et CRDS).

Le **salaires annuel en équivalent temps plein** (EQTP) est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Pour un salarié ayant occupé un poste de travail durant six mois à 80 % et ayant perçu au total 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 * 0,8) = 25\,000$ euros par an.

Décile, médiane : voir *fiche 4.1*.

Le **rapport interdécile** (D9/D1) d'un critère (revenu salarial, niveau de vie) est le rapport entre le 1^{er} décile (D1) et le 9^e décile (D9) de ce critère. Il est un des indicateurs de mesure des inégalités de la population sur le critère considéré.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions annuelles de revenu salarial le long de l'échelle salariale : quels constats selon l'âge, le sexe et le secteur ? », in *Emploi, chômage et revenus d'activité*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Revenu salarial annuel moyen en 2014

	Revenu salarial moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein (en euros courants)	Volume de travail moyen en équivalent temps plein
Ensemble	20 670	27 040	0,76
Sexe			
Hommes	23 400	29 440	0,79
Femmes	17 820	24 320	0,73
Âge			
Moins de 25 ans	7 500	17 150	0,44
25 à 39 ans	18 850	23 950	0,79
40 à 49 ans	23 710	28 210	0,84
50 à 54 ans	25 460	29 750	0,86
55 ans ou plus	25 150	32 940	0,77
Diplôme			
Sans diplôme	15 040	20 550	0,73
CAP, BEP ou moins	18 410	22 910	0,80
Bac	20 920	25 130	0,83
Bac + 2	25 470	29 310	0,87
Bac + 3 ou plus	36 570	41 710	0,88
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadres ¹	40 460	46 780	0,87
Professions intermédiaires	22 940	27 490	0,84
Employés	13 990	20 220	0,69
Ouvriers	15 280	20 590	0,74
Condition d'emploi			
Temps plein	24 460	27 950	0,89
Temps partiel	10 580	22 960	0,47
Secteur			
Secteur privé	20 150	27 080	0,75
Fonction publique	22 440	26 920	0,83

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des salariés, tandis que la décomposition en salaire en équivalent temps plein et en volume de travail n'est réalisée que sur les individus pour lesquels on peut calculer un volume de travail en équivalent temps plein. La catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le secteur sont relatifs au poste principal du salarié.

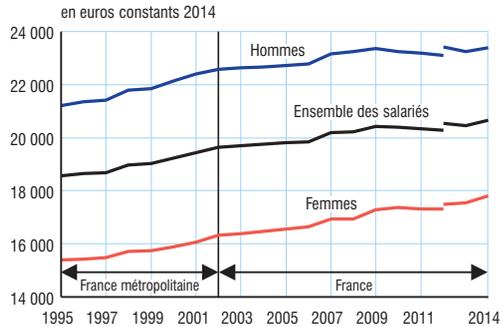
Source : Insee, Panel tous salariés.

2. Évolution du revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des salariés et par sexe entre 1995 et 2014

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2001, France à partir de 2002, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Note : du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, on a choisi de lisser les évolutions entre 2002 et 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les cotisations patronales pour complémentaire santé obligatoire (CPSO) ne sont plus exonérées d'impôt sur le revenu et entrent de ce fait dans le calcul du revenu salarial. Une estimation du montant de ces cotisations a été effectuée pour l'année 2012 afin de permettre la comparaison entre le revenu salarial en 2012 et le revenu salarial en 2013.

Source : Insee, Panel tous salariés.



3. Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe et le diplôme en 2014

en euros courants

	Ensemble	Femmes	Hommes	Sans diplôme	CAP, BEP ou moins	Bac	Bac + 2	Bac + 3 ou plus
1 ^{er} décile (D1)	2 430	2 020	2 940	1 970	4 030	5 560	9 150	10 920
1 ^{er} quartile (Q1)	9 570	8 100	11 840	7 350	11 600	13 570	17 050	20 590
Médiane	18 340	16 660	20 080	15 440	18 100	19 290	23 120	29 500
3 ^e quartile (Q3)	25 910	23 390	28 440	20 260	23 310	25 830	30 730	42 860
9 ^e décile (D9)	36 720	31 850	41 540	25 510	29 960	34 080	40 540	63 860
D9/D1	15,1	15,8	14,1	12,9	7,4	6,1	4,4	5,8
D9/médiane	2,0	1,9	2,1	1,7	1,7	1,8	1,8	2,2
Médiane/D1	7,5	8,2	6,8	7,8	4,5	3,5	2,5	2,7

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : Insee, Panel tous salariés.